



Paris, le 17 octobre 2023

Plusieurs milliers d'enfants à la rue : quand cela va-t-il s'arrêter ?

Parce que le combat face à l'urgence des enfants à la rue et au mal-logement n'a pas de couleur politique, les associations ont initié une tribune transpartisane signée par 55 parlementaires qui demandent l'augmentation de la capacité du parc d'hébergement et la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle « de la rue au logement ».

A cette occasion, le Collectif des associations unies, l'UNICEF France, la FCPE, Jamais sans toit ainsi que **les député-es Lionel Causse (Renaissance), Marie-Charlotte Garin (EELV), William Martinet (LFI) et Stéphane Peu (PCF)** ont organisé une conférence de presse pour alerter sur la situation des enfants à la rue et échanger sur les solutions.

Le constat est alarmant. Fin août, nous alertions sur le triste record des 1 990 enfants à la rue. Un mois après, la situation s'est gravement détériorée. **Dans la nuit du 2 octobre, on comptait 2 822 enfants restés sans solution d'hébergement suite à la demande de leur famille au 115, faute de mises à l'abri disponibles. Une hausse de 42 % en un mois seulement.** Ce chiffre ne tient pas compte des familles à la rue qui n'appellent plus le 115 ou n'arrivent pas à le joindre, et des mineurs non accompagnés, dont bon nombre restent à la rue. Au total, on décompte 8 351 demandes non pourvues au 115 le soir du 2 octobre, soit 2 500 personnes de plus qu'en juin dernier.

Comment la situation a-t-elle pu à ce point s'aggraver ? Avant l'été, le gouvernement annonçait que **plusieurs milliers de places d'hébergement d'urgence seraient supprimées** partout en France. Des remises à la rue ont eu lieu tout au long de l'été, des centres d'hébergement ont fermé, des squats et bidonvilles ont été expulsés... Le gouvernement a depuis consenti au maintien du niveau de places existantes (203 000) - **mais comment imaginer que la capacité actuelle du parc d'hébergement suffira face à la hausse des besoins qui se profile**, dans un contexte d'inflation, de crise du logement et de tension sur l'hébergement hôtelier ? Pour l'heure, la politique du Logement d'abord avec ses résultats encourageants, doit être largement amplifiée pour être à la hauteur des urgences humaines.

Les parents et enseignants du réseau **Jamais sans toit** constatent l'aggravation de la situation au quotidien : depuis la rentrée, une école a été occupée à Saint-Etienne pour mettre à l'abri une famille, une à Toulouse, une à Montpellier, une à Grenoble et 6 établissements à Lyon. A Bordeaux, un collectif tente de venir en aide à une famille de 5 enfants à la rue, dont la maman est enceinte de plus de 8 mois. **Nous craignons qu'elle subisse le même sort qu'une femme à la rue à Nice qui, après son accouchement, est restée 2 semaines à la maternité puis devait être remise à la rue avec son bébé.**

Nous renouvelons notre appel, cette fois-ci dans le contexte des discussions budgétaires du PLF 2024. En plus des revendications inscrites dans la tribune, nous sollicitons l'organisation, dès le mois de novembre, **d'un groupe de travail sur les leviers disponibles dès maintenant pour accélérer le relogement** des personnes et ainsi « libérer » des places dans l'hébergement, avec tous les acteurs concernés (Ministres, Etat, bailleurs sociaux, associations, collectivités...). Dans l'immédiat et au vu des chiffres significatifs, **il reste nécessaire de créer 10 000 places d'hébergement supplémentaires pour que plus personne, et particulièrement les enfants, ne dorme à la rue.**

Consulter la tribune transpartisane [ICI](#).

Contacts

•UNICEF France

Carine Spinosi – 01.44.39.17.49 – cspinosi@unicef.fr

Estelle Flabat – 06.50.34.64.77 – eflabat@unicef.fr

Clarisse Buguet – 01.79.35.14.99 – cbuguet@unicef.fr

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)



UNICEF.France



UNICEF_france



unicef_france

www.unicef.fr